

IMPORTANT

- ◆ Lire attentivement la "notice d'information séjours", jointe à ce descriptif (d'après FFRandonnée 19-Annexe 12-notice info préalable-MAJ Mai 2023).

EQUIPEMENT À PRÉVOIR

- ◆ Bonnes chaussures de marche montantes, bâtons conseillés ;
- ◆ Sac à dos et nécessaire à pique-nique, boîte « tupperware », gourde d'eau ;
- ◆ Sac de voyage, vêtements chauds, cape de pluie ;
- ◆ Lunettes de soleil, chapeau et crème solaire ;
- ◆ Pharmacie et trousse de secours personnelles, gel hydroalcoolique ;
- ◆ Drap-sac ou duvet (couvertures fournies par le gîte) ;
- ◆ Indispensable : licence FFRandonnée 2023/2024.


DÉPLACEMENT

Possibilité de covoiturage. Chaque groupe constitué gèrera la contribution de chacun aux frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et coût du stationnement s'il y a lieu).

ACCÈS AU GÎTE

Par route depuis Evreux : 600 km. Orléans (A10), Bourges (A71), Clermont-Ferrand (A75), sortie Massiac (D21) puis D9 pour Allanche, Cheylade et Le Claux.

Intervenants et partenaires

 ORGANISATEUR Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX	Association affiliée à FFRandonnée et CDRP27 Agrément Jeunesse et Sports N°27905324 Immatriculation Tourisme N°075100382 N° SIRET : 4481176594 00019 - Code APE : 9312Z Courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com
Assurance R.C.P GROUPAMA Paris Val de Loire 60 Bd Duhamel du Monceau 45160 OLIVET Contrat N° : 41789295M /0002	Garantie financière GROUPAMA Assurance-crédit & caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Contrat N° : 4000716162/0



Association Nature et Sentiers
affiliée à :



Nature et Sentiers vous propose

*un séjour de randonnée
dans les Monts du Cantal
- labellisés « Grand Site de France » -
du samedi 29 juin au samedi 6 juillet 2024*

Semaine organisée par Monique et Marie-Ange

Et si vous vous laissiez tenter par une leçon de géographie sur le Plomb du Cantal et le Puy Mary ? Vous partirez à la découverte du plus vaste volcan d'Europe et de ses paysages d'exception.

Au cœur du massif cantalien, vous suivrez des itinéraires de montagne avec dénivelé cumulé de 900 à 1000 m par jour, modifiables selon les conditions locales par vos deux guides.

Nombre maximum de participants : 12 (10 + 2 animatrices).

TARIF DU SEJOUR EN PENSION COMPLETE : 500,00 €

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

Samedi 29 juin 2024 à partir de 17 heures au gîte du Puy Mary.

Adresse : LAVIALLE – 15400 LE CLAUX. Tél : 04 71 78 34 84.



SÉJOUR au tarif de 500 € (hors primes d'assurances)

Ce prix comprend :

- ♦ l'hébergement en gîte d'étape et en pension complète incluant 7 nuitées, 7 petits-déjeuners, 6 pique-niques, 7 dîners avec vin et plats locaux servis à table ;
- ♦ le logement en chambres de 4 ou 6 personnes avec salle de bain privative, lits simples non superposés, couvertures fournies ;
- ♦ les apéritifs de "bienvenue" et de "départ" ;
- ♦ la contribution à l'Immatriculation Tourisme fédérale (EIT 6,00 €) ;
- ♦ l'encadrement des randonnées, le défraiement des animatrices et la taxe de séjour.

Première prestation : dîner du samedi 29 juin 2024.

Dernière prestation : petit-déjeuner du samedi 6 juillet 2024.

Ce prix ne comprend pas :

- la fourniture des draps dans le gîte ;
- les frais de déplacement (voyage A/R, trajets sur place et stationnement) ;
- les primes d'assurances facultatives (annulation, interruption séjour +29,00 €, bagages +6,35 €) ;
- tout ce qui n'est pas indiqué comme compris dans ce descriptif.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Bulletin d'inscription joint à retourner avant le 8 décembre 2023 à :

Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.

Règlement par **2 chèques** à l'ordre de Nature et Sentiers :

- un **1^{er} chèque d'acompte** d'un montant de **220,00 € + prix des assurances** éventuelles (facultatives), encaissé à l'inscription ;
- un **2^e chèque de solde** de **280,00 €**, encaissé deux mois avant le départ.

Conditions d'annulation, hors garanties assurances

En cas de désistement sans échange de place, des frais engagés par Nature et Sentiers seront retenus (contribution EIT et forfait animateurs...) et des frais resteront acquis par l'hébergeur, variables selon la date d'annulation :

- plus de 8 jours avant la date d'arrivée : 30 % du montant de la réservation ;
- moins de 8 jours avant le début du séjour : 100% du montant.

PROGRAMME, PARCOURS ET SITES

Autour du gîte, six jours de randonnées en étoile au milieu des Puys, dans l'environnement naturel du Parc des volcans d'Auvergne.

- 1. Samedi 29 juin 2024.** Accueil au gîte du Puy Mary et présentation autour d'un apéritif.
- 2. Dimanche 30 juin. "Les Burons de la Garde"**
Départ du gîte à pied, vers **Le Claux** puis montée vers le l'étang de Lascourt puis vers le vieux pont de pierre de la petite Rhue et vers les burons de la Garde et la Gardoune. Vue sur les Puys de la Tourte et de Peyre-Arse et sur La Brèche de Rolland. Dénivelé : +710 m. 4 h 30.
- 3. Lundi 1^{er} juillet. "Au pied du Griou, sommet emblématique du Cantal et tour de l'Usclade "**. Dénivelé : +890 m. 5 h 30.
Départ de la vallée de Mandailles, nous croiserons fours à pain, croix et Moulins, et des pierres mystérieuses avant d'atteindre le Col du Griou. Parcours sur les crêtes, avec de superbes paysages et passage en forêt.
- 4. Mardi 2 juillet. "Le Puy Mary et les Fours de Peyre-Arse"**
Dénivelé +600 m. 5 heures. Très belle pyramide qui se mérite : montée soutenue par un sentier aménagé puis balade au col de Cabre, au col de Serre et à la Brèche de Rolland.
- 5. Mercredi 3 juillet. "Le Puy Chavaroche"**
Dénivelé +950 m. 5 h 30. Au départ de l'épingle à cheveux de la Roche Noire, le Puy Chavaroche domine la vallée de Mandailles, entre lauze, granite et basalte.
- 6. Jeudi 4 juillet. "Le Plomb du Cantal"**
Départ du parking de Superlioran : Dénivelé +900 m. 5 h 30. Le sentier des Burons, très jolie boucle en partie sur le GR 400. Point culminant du Cantal, offrant un tour d'horizon complet sur le Massif du Sancy, La Margeride et l'Aubrac.
- 7. Vendredi 5 juillet. "Saint-Cirgues de Jordanne"**
Dénivelé +500 m. 4 h 30. Paysage typique de la vallée : patrimoine religieux et militaire. Panoramas.
- 8. Samedi 6 juillet.** Fin du séjour, départ après le petit déjeuner.

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR RANDONNÉE – MONTS DU CANTAL - DU 29 juin AU 6 JUILLET 2024

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

.....

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Lavialle le Claux (Cantal)
du samedi 29 juin au samedi 6 juillet 2024 au tarif de 500,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association
ou par courrier : du programme du séjour, des notices d'information
▶ sur les assurances ▶ sur les séjours Nature et Sentiers ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance - contracte(nt) l'assurance,
proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (220,00 € + €*) x = €,
correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle.
Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 280,00 € x..... =..... €, encaissé
deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Bulletin et règlements à retourner avant le 8 décembre 2023 à :
Nature et Sentiers Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX

Association organisatrice : Nature et Sentiers
Bénéficiaire de l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale n°IM075100382
Adresse courriel : natureetsentiers.evreux27@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION
SÉJOUR RANDONNÉE - MONTS DU CANTAL- DU 29 JUIN AU 6 JUILLET 2024

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Adresse courriel :

- Numéro(s) de licence (obligatoire) : - Nom du club de souscription :

.....

- s'inscrit(vent) au séjour de randonnée à Lavialle Le Claux (Cantal)
du samedi 29 juin au samedi 6 juillet 2024 au tarif de 500,00 € par personne ;

- certifie(nt) avoir pris connaissance sur le site internet de l'association
ou par courrier : du programme du séjour, des notices d'information
▶ sur les assurances ▶ sur les séjours Nature et Sentiers ;

- ne contracte(nt) pas l'assurance - contracte(nt) l'assurance,
proposée par Groupama - WtWatson ci-joint bulletin(s) de souscription

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél. :

- verse(nt) un 1^{er} chèque de (220,00 € + €*) x = €
correspondant à l'acompte du séjour et au montant de l'assurance* éventuelle.
Chèque à l'ordre de Nature et Sentiers, encaissé dès l'inscription ;

- règle(nt) le solde par un 2^e chèque de 280,00 € x..... =..... €, encaissé
deux mois avant le départ. Paiement à l'ordre de Nature et Sentiers.

Date Signature(s) :

Renseignement pour le covoiturage :

- sans voiture - voiture disponible pour passager(s)

Deuxième exemplaire du bulletin à compléter et à conserver par le souscripteur

1. **Les séjours sont réservés aux adhérents de Nature et Sentiers** titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurances IRA ou FRA. Sous réserve de places disponibles, ouverture possible à d'autres pratiquants licenciés FFRP ou souscripteurs d'un "Passe-Découverte " dont la validité couvre la totalité du séjour.

2. Le fait de s'inscrire à un séjour implique de participer aux randonnées proposées, d'être en bonne condition physique, entraîné à pratiquer la marche sur plusieurs jours consécutifs, muni de l'équipement de base du randonneur.

3. **Des assurances individuelles, facultatives et optionnelles** (annulation, interruption de séjour, bagages...), proposées par l'assureur fédéral "Groupama", **peuvent-être souscrites au moment de l'inscription.**

La notice d'information et le bulletin de souscription sont téléchargeables sur le site de l'association : <https://www.natureentsentiers-evreux.com> en cliquant sur le menu "LES SÉJOURS" puis sur le bouton "assurance commune".

Le formulaire de souscription est à compléter, s'il y a lieu, en 2 exemplaires (le 2^e étant à conserver).

Important : ne pas inscrire le n° d'inscription au voyage (inutile dans notre cas) - ne pas souscrire l'option 3 "Assistance Rapatriement" cette garantie est déjà incluse dans la licence IRA ou FRA ou dans le "Passe Découverte".

Interlocuteurs de l'assuré

Cabinet de courtage Willis Towers Watson

Département Sport et Événement
Immeuble quai 33
33/34 quai De Dion Bouton – CS70001
92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19

Pour la mise en œuvre de la garantie
assistance rapatriement :

Mutuaide Assistance

Tél. : 01 45 16 84 99
(depuis l'étranger +33 1 45 16 84 99)
Contrat n° 5369.

4a. **Les inscriptions aux séjours sont ouvertes** auprès de Nature et Sentiers dès que tous les adhérents ont reçu par voie électronique ou postale :
- les descriptifs des séjours avec notice d'information et bulletins d'inscription,
- la proposition d'assurances avec notice d'information et bulletin de souscription.

4b. **Une inscription est prise en compte par l'association si le bulletin d'inscription, complété et signé, est accompagné :**

- ▶ **d'un 1^{er} chèque** correspondant à l'**acompte** du séjour et au **montant** de l'assurance (si elle a été souscrite), libellé à l'ordre de *Nature et Sentiers*. Il sera encaissé dès réception de toutes les inscriptions ;
- ▶ **d'un 2^e chèque** affecté au **solde** du séjour, à l'ordre de *Nature et Sentiers*, encaissé 1 à 2 mois avant le départ selon les conditions des prestataires ;
- ▶ **du formulaire d'assurance(s) individuelle(s) renseigné** s'il y a souscription de garantie(s) optionnelle(s) facultative(s).

**Courrier à retourner à : *Nature et Sentiers - Comptoir des Loisirs*
11 rue de la Harpe 27000 EVREUX**

5. **Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées** en tenant compte notamment de l'ordre d'arrivée du courrier, jusqu'à la date limite figurant sur le programme du séjour et sur le bulletin d'inscription.

▶ **S'il y a un excédent d'inscriptions, la priorité est donnée aux adhérents supplémentaires**, affiliés à Nature et Sentiers :

- antérieurement à l'année de la dernière assemblée générale ;
- participant de façon régulière aux activités proposées par l'association ;
- s'inscrivant à un seul séjour.

▶ **Si le nombre de participants est insuffisant, le séjour pourra être annulé** par les organisateurs (les chèques seront alors restitués aux inscrits).

▶ **En cas de désistement, restent à la charge du participant :**

- Les **sommes engagées par le club** et non récupérables, notamment le coût de l'immatriculation tourisme et les primes d'assurances facultatives ;
- des **frais variables en fonction de la date d'annulation de l'inscription** selon les conditions de l'hébergeur. Ces frais ne seront pas retenus si la **place est échangée** à partir d'une nouvelle inscription ou **réservée avec l'assurance annulation**, le motif de l'annulation devant entrer dans les clauses du contrat ;

▶ **En cas d'interruption de séjour, les sommes retenues** par les prestataires pourront être **remboursées uniquement par l'assurance**, si elle a été souscrite.

Nature et Sentiers. Siège social : Comptoir des Loisirs 11 rue de la Harpe 27000 EVREUX.
Code APE : 9312Z - N° SIRET : 4481176594 00019 Courriel : natureentsentiers.evreux27@gmail.com
Association bénéficiaire de l'extension de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la FFRP,
Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.
Code APE : 9319Z – N° SIRET : 303 588 164 0005.